



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 18 Octobre 2018

RAPPORT N° 18.05.07 – Démarche Open Data régionale : plateforme de publication des données et animation régionale

Intervention de Matthieu COLOMBIER

Monsieur le Président,

Il est loin le temps où les citoyens athéniens se réunissaient sur l'Agora pour administrer la vie de leur cité. Les démocraties sont devenues nationales et régissent désormais la vie de dizaines, voire centaines de millions de personnes. Dès lors, la question de la proximité, ou plutôt de la distance, entre le citoyen et le décideur, le législateur, est devenue prégnante. La complexification des processus de décision politique, et il faut bien le dire la bureaucratisation, a découragé la plupart de nos concitoyens de s'intéresser à l'administration de la chose publique.

Dans ce contexte, la numérisation et le libre accès aux données publiques peuvent être une solution parmi d'autres pour remettre le peuple au cœur de la société.

Mais attention à l'emballlement et à l'excès d'enthousiasme : Premièrement, il nous semble que « l'Open Data » sera en premier lieu plébiscité par les acteurs privés qui souhaitent développer des produits à partir des données brutes, et par les politiques ou institutionnels qui chercheront des éléments concrets pour appuyer leurs prises de décisions. Deuxièmement, le meilleur moyen de ré-impliquer les citoyens dans la vie politique est de permettre un pluralisme qui malheureusement est mis à mal par les modes de scrutins actuels, notamment à l'assemblée nationale.

Un détail frappant à la lecture de ce rapport : pas une seule fois les mots risques ou dangers liés à la libre circulation et aux lieux de stockages des données de notre collectivité ne sont évoqués, ni les mesures à prendre pour contrôler les utilisations qui en sont faites, notamment contre la falsification.

Nous nous interrogeons donc sur la façon dont la Région va travailler avec les entreprises qui la solliciteront pour exploiter des bases de données constituées par nos services. Allons-nous monnayer certaines de ces bases ?





Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Le risque est également juridique : le cadre de l' « Open Data » défini par la loi a été reconnu par beaucoup d'acteur comme beaucoup trop vaste, élargissant le cadre des données partageables aux e-mails des agents des collectivités. Il est donc impératif que le personnel qui sera en charge de publier les données ouvertes soit conscient des impératifs juridiques et notamment tout ce qui a trait aux données nominatives.

Vous réalisez donc bien, Monsieur le Président, qu'une démarche d'ouverture des données sérieuse doit s'appuyer sur des partenaires fiables et des collaborateurs aux compétences solides.

Elle doit également être structurée en amont pour déterminer quelles données seront diffusées et comment les maintenir à jour efficacement. Les plus petites collectivités auront besoin d'un cadre d'intervention clair que l'Etat devrait être capable de leur fournir, ainsi qu'une formation juridique idoine.

Je vous remercie de votre attention

